



Pension alimentaire et on obliger de payer?

Par **COURTEL**, le **27/01/2008** à **21:00**

BONJOUR, je vis actuellement en France et mes enfants à l'île de la Réunion je ne peux plus les rejoindre à cause de leur mère qui m'en empêche et qui ne les emène pas à ma famille! j'ai beaucoup de problèmes financiers et depuis deux ans que nous sommes divorcés j'ai toujours payé la pension je voulais savoir si je ne paie pas cette pension un mois et que elle pourra me poursuivre en justice? merci de me répondre. Je voudrais aussi demander la garde de ma fille mais comment faire c'est si loin la Réunion et il faut rouvrir une procédure et il faut que leur mère et ma fille soient d'accord!! elle a 7 ans!!